



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

viticulteurs

Question au Gouvernement n° 2416

Texte de la question

SOUTIEN À LA VITICULTURE DANS LE SUD SUITE AUX INTEMPÉRIES

M. le président. La parole est à M. Pierre Aylagas, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Pierre Aylagas. Monsieur le ministre de l'agriculture, j'appelle votre attention sur la situation tragique des viticulteurs des Pyrénées-Orientales et, notamment de la Côte Vermeille, suite aux intempéries qui se sont produites il y a dix jours.

Le vignoble de la Côte Vermeille incarne l'identité de tout un territoire, d'autant que c'est la seule activité agricole qui peut être exercée sur ces terrains difficiles. Vous le savez, ce sont des vignobles agrippés à la montagne et cultivés en terrasses, ce qui interdit toute mécanisation. Tout se fait manuellement. Ils s'appuient sur des murs traditionnels de pierre sèche qui soutiennent les terrasses sur lesquelles pousse la vigne.

Hélas, la tempête a tout ravagé. Le ruissellement a provoqué des glissements de terrain et les vignobles sont dévastés. Pour beaucoup, ils ont même tout simplement disparu. Tranchées sinistrées, terrains devenus paysages de désolation : c'est une calamité pour nos viticulteurs et pour toute la Côte.

L'étendue des dégâts n'est pas encore quantifiable, tant elle est importante. Cependant, nous savons déjà qu'il faudra des années pour rebâtir ce qui a été si difficilement et héroïquement entretenu depuis des générations. Oui, c'est une viticulture « héroïque » que nous avons sur la Côte Vermeille ! Aujourd'hui cette viticulture héroïque est désespérée.

J'ajoute que ces vignobles, qu'entretiennent habilement nos viticulteurs, permettent aussi de limiter les incendies dans une zone à risque.

Monsieur le ministre, il faut nous aider à remettre sur pied ce terroir qui donne des crus uniques comme le Collioure et le Banyuls. En outre, nous vous sollicitons pour parvenir à classer les vignobles de la Côte Vermeille en vignoble de montagne, comme c'est le cas pour d'autres régions – le Piémont en Italie, par exemple. Cela leur apporterait un soutien considérable dans le cadre des politiques agricoles communes.

Je vous demande donc quelles sont les mesures que vous entendez mettre en place pour que nos viticulteurs puissent sauver le vignoble de la Côte Vermeille. Sans votre aide, ce sera la fin de ce patrimoine ancestral !
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement*.
Comme vous, je sais que les inondations récentes ont touché dans de nombreux endroits l'agriculture et, dans votre région, en particulier la viticulture, à commencer par les appellations Banyuls et Collioure.

Deux types de mesures doivent être prises. Les premières, concernant les cultures en terrasses, portent sur ce que l'on appelle les pertes de fond : lors d'événements climatiques tels que celui-là, les pertes ne concernent pas seulement la récolte de l'année en cours, mais peuvent aussi affecter les années suivantes. Mme la préfète s'est rendue sur place et les services de l'État procèdent actuellement à l'évaluation de la situation. Les compensations nécessaires seront accordées afin de reconstituer le capital de production de ces vignobles.

Ensuite, s'agissant de l'année qui vient et des difficultés économiques qui naîtront de cette inondation, nous devons adopter les procédures déjà en vigueur dans d'autres endroits touchés eux aussi – je pense à l'Aude, frappée par la grêle – concernant à la fois les allègements de charges, le report des cotisations versées à la MSA ou le report de la taxe sur le foncier non bâti. Ce sont autant de dispositions qui seront mises en œuvre dans votre département, monsieur le député.

Enfin, j'irai dès le mois de janvier prochain avec vous faire le point en préfecture sur l'ensemble de ces dispositions afin d'apporter la meilleure réponse aux intempéries qui ont touché votre département.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Aylagas](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2416

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 décembre 2014](#)